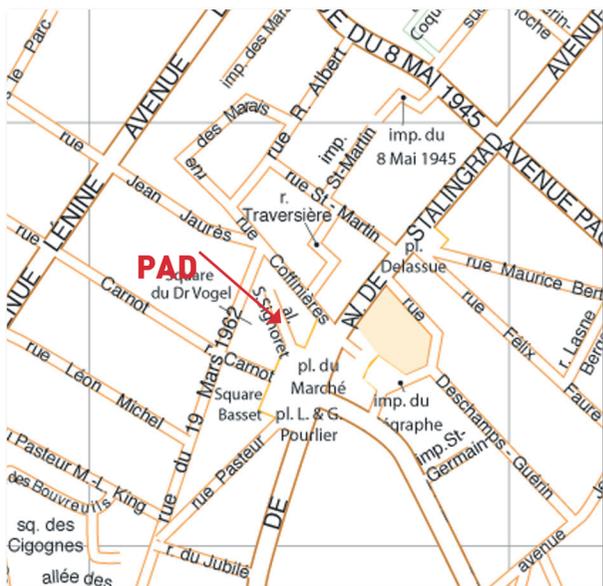


## Point d'Accès au Droit

ESPACE SIMONE-SIGNORET  
8, allée S.-Signoret (place du Marché)  
78260 Achères

01 39 22 12 87

pad-achères78@wanadoo.fr



Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 17 h 30

### LES PARTENAIRES DU PAD

- > Le Conseil départemental de l'Accès au droit des Yvelines
- > Conseil régional d'Île-de-France
- > Commissariat de Police de Conflans-Sainte-Honorine
- > Coordinateur de Justice rattaché au Tribunal d'Instance de Saint-Germain-en-Laye
- > Avocat rattaché au Barreau de Versailles.

Dans ce contexte de crise et de procédures outrancières, chaque Achérois peut avoir besoin à un moment donné d'un conseil, d'une aide ou d'un accompagnement pour une démarche ou des difficultés financières, familiales, juridiques...

La Ville a créé une structure municipale s'appuyant sur les compétences pointues et spécifiques des partenaires locaux : le Point d'Accès au Droit (PAD). C'est un lieu d'accueil gratuit, permanent et confidentiel permettant de vous apporter une information de proximité sur vos droits et devoirs.

Avec près de 10 000 prises de contact et près de 3 000 questions juridiques traitées en moyenne par an, le PAD est une structure bien connue et très fréquentée des Achérois de tout horizon (tous âges, sexes, catégories socio-professionnelles et quartiers de résidence confondus).

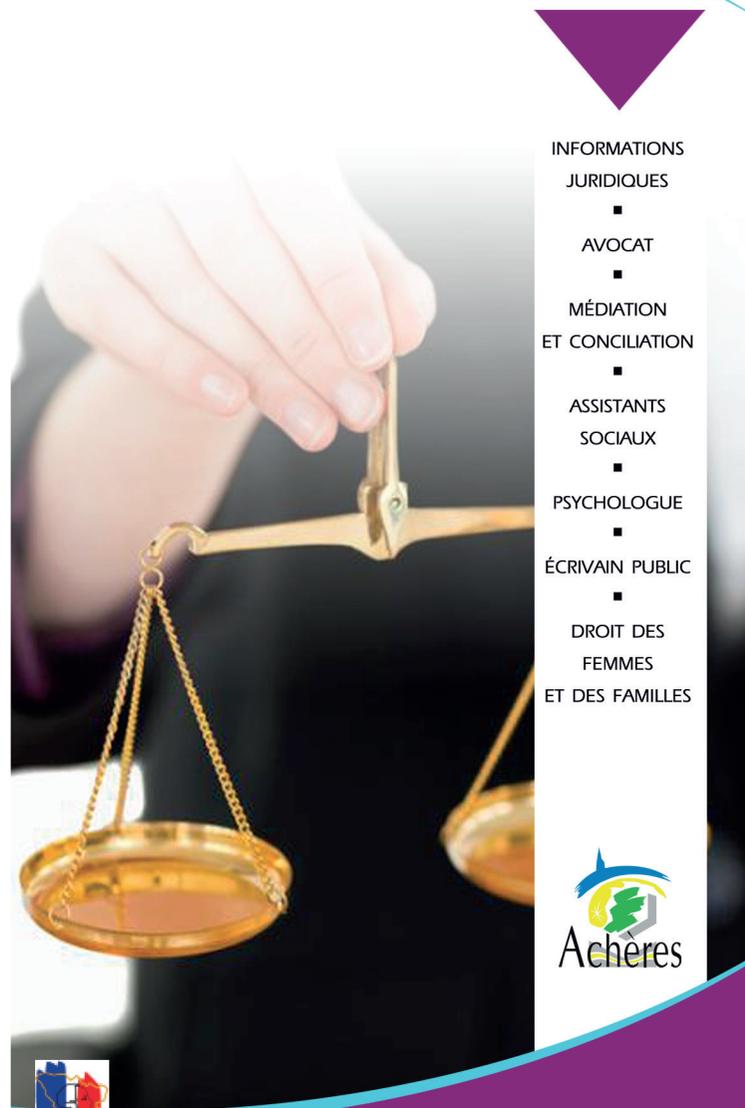
Si vous avez besoin d'un coup de pouce ou que vous connaissez quelqu'un qui en aurait besoin, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le juriste-coordonateur. Vous trouverez écoute et conseils.

Votre municipalité



# LE POINT D'ACCÈS AU DROIT

## d'Achères



INFORMATIONS  
JURIDIQUES  
■  
AVOCAT  
■  
MÉDIATION  
ET CONCILIATION  
■  
ASSISTANTS  
SOCIAUX  
■  
PSYCHOLOGUE  
■  
ÉCRIVAIN PUBLIC  
■  
DROIT DES  
FEMMES  
ET DES FAMILLES



iledeFrance

01 39 22 12 87 / pad-achères78@wanadoo.fr

Espace Simone-Signoret  
8, allée S.-Signoret (place du Marché)  
78260 Achères

## Quels sont mes droits et mes obligations ?

Quelles démarches entreprendre ?



Le PAD vous accueille, vous informe  
et vous oriente.

### LE PAD, C'EST :

- > Un lieu d'accueil et d'information gratuit ouvert à tous.
- > Des professionnels qui vous écoutent, vous informent, vous orientent et vous accompagnent dans vos démarches.
- > Des spécialistes qui cherchent avec vous des solutions pour agir en connaissance de cause.

## Contactez-les !

### → SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

• **Conciliateur de justice** > 01 39 22 12 87  
Médiation et règlement à l'amiable des litiges entre particuliers.

→ 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis : 14h/18h

• **YVELINES MÉDIATION** > 07 82 93 01 91  
Médiation et règlement à l'amiable des litiges (famille, travail, consommation, logement, immobilier, voisinage, commerce).

→ Mardi/jeudi : 9h/12h30 et 14h/17h30

## DES SPÉCIALISTES À VOTRE SERVICE

### → SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT PRIS SUR PLACE OU AU 01 39 22 12 87

• **CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)**

Informations juridiques : famille, travail, consommation, aide aux victimes...

→ Tous les mercredis : 13h30/17h

• **ADIL 78, Agence départementale d'information sur le logement (Mission information habitat 78)**

Permanence juridique sur le logement.

→ 2 vendredis par mois :  
9h/12h, 13h30/16h30

• **ÉCRIVAIN PUBLIC**

Conseils et rédaction de courriers divers, formulaires administratifs.

→ Mardi/jeudi : 13h30/17h30

• **ALLDC (Association Léo-Lagrange pour la défense des consommateurs)**

Défense du consommateur, surendettement.

→ 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de 9h30 à 12h30

• **CRESUS Île-de-France**

Promotion de la connaissance, le traitement et la prévention des phénomènes de surendettement.

→ 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis de 14h à 17h

• **GSTM (Groupement solidarité des travailleurs migrants)**

Droit des étrangers.

→ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis : 14h/17h30

• **PSYCHOLOGUE**

→ Se renseigner à l'accueil du PAD

• **Délégué à la cohésion police-population**

Aide et suivi des victimes, conseils sur les compétences de la police.

→ Tous les mercredis : 14h/17h

### → SUR RENDEZ-VOUS (01 39 22 12 87)

• **AVOCATS**

Consultations juridiques gratuites.

→ 1<sup>ère</sup> et 3<sup>e</sup> semaines du mois  
→ Se renseigner à l'accueil du PAD pour en connaître le jour exact.

### → SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT AU 01 30 83 68 36

• **ASSISTANTS SOCIAUX ET CONSEILLÈRE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE du territoire d'action sociale du Val de Seine et Oise**

Action générale en faveur des personnes et familles en difficultés sociales.

### → SANS RENDEZ-VOUS

• **MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)**

Accompagnement des personnes handicapées et de leurs proches.

→ Les mercredis de 9h à 12h

### → SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

• **ASSISTANT SOCIAL DE LA CAF (Caisse d'Allocations Familiales)**

Sur rendez-vous uniquement, à prendre en appelant au 0 810 25 78 10 tous les lundis de 13h30 à 16h30.

• **LIGUE DES DROITS DE L'HOMME - 06 32 68 01 41**

Soutien, informations auprès des étrangers, lutte contre les discriminations.

→ Le dernier vendredi du mois  
à partir de 19h30 (sauf juillet et décembre)

• **CRAMIF**

Permanence d'action sociale.

→ Mercredi, sur rendez-vous en appelant au 36-46 et en demandant un RDV avec le service social CRAMIF